



Fin de mandat théorique au 31 août 2024, pour les présidents et comités directeur des CDE

Comme vous le savez, la fin de mandat pour les comités directeur intervient le 31 Aout 2024, année aussi des JO, mais doivent assumer leurs fonctions jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale électorale.

A l'approche de nouvelles élections, , je mets fin à mon mandat de président du CDE 12. . Je vous remercie déjà, de la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années , et merci aussi à tous ceux et celles qui, à mes côtés, m'ont accompagné tout au long de cette responsabilité.

Beaucoup de travail reste à faire, et quittant la présidence du CDE, j'espère que celui-ci, se dotera de « sang neuf », de nouvelles idées, d'un nombre plus important de dirigeants.

Nous constatons quand même un frein pour la mobilisation de bénévoles : Disponibilité, responsabilité, motivation, compétences pour de nouvelles obligations exigées par le FFE dont nous attendons les directives de celle-ci. Aussi je fais dès maintenant appel à toutes les bonnes volontés qui voudront s'investir au service de l'EQUITATION et à la continuité du comité départemental de l'Aveyron.

Georges BONNEFOUS, président du CDE 12